



Carrefour de Communications



L'édito signalé du Maire



Madame, Monsieur,
Avec retard, vous recevez le bulletin municipal de juillet-août et je vous prie de m'en excuser. En effet, j'ai retardé la sortie de cette publication, compte-tenu de la nouvelle qui m'est parvenue fin juin de la Préfecture et j'ai souhaité que les Créchoises et Créchois en soient les premiers informés ! De quoi s'agit-il ? De la décision prise par l'État de faire acheter par la Société Nationale Immobilière - filiale de la Caisse des dépôts et consignations - 62 hôtels Formule 1 (propriété du groupe Accor) en France. Notre Commune est concernée puisque le Formule 1, installé au centre routier des Pyramides sera vendu fin juillet et géré par la société d'économie mixte ADOMA. Le 20 juin, j'ai appris par le Secrétaire Général de la Préfecture - information confirmée par le Préfet le 23 juin- que le bâtiment du Formule 1 allait accueillir, à terme, 92 places d'hébergement d'urgence, relevant du programme d'accompagnement et d'hébergement des demandeurs d'asile (PRAHDA). Le calendrier indiqué par le Préfet prévoit une ouverture des places courant juillet, pour la moitié d'entre elles et au mois de septembre pour les autres. Toutes ces informations me sont confirmées par un courrier du Préfet daté du 29 juin. Compte-tenu de l'importance du sujet, j'ai réuni en urgence le Conseil Municipal le 29 juin et j'ai demandé au Préfet et au Directeur d'ADOMA de venir expliquer aux Élus le projet de l'État. Je tiens à rappeler qu'en septembre 2015, le Conseil Municipal avait décidé à l'unanimité d'accueillir une ou deux familles de réfugiés dans un bâtiment

communal. De même, en septembre 2016, j'ai confirmé à l'association l'Escale mon accord pour que 2 autres familles de réfugiés puissent être hébergées dans des logements appartenant aux bailleurs sociaux sur notre Commune. Il a semblé à vos Élus qu'il était normal de participer à la solidarité nationale d'accueil de migrants, en étant volontaire pour accueillir sur notre territoire 3 ou 4 familles. Comme le journal la Nouvelle République s'en est fait l'écho dans son édition du 1^{er} juillet dernier, le Maire est stupéfait et furieux. Furieux d'apprendre que ce plan d'accueil des migrants, qui concerne notre seule Commune dans le Département, était déjà prêt et tenu secret pendant toute la période électorale. Furieux aussi que celui-ci soit imposé par l'État et sans aucune concertation. Après la réunion de l'assemblée municipale du 29 juin et les nombreuses questions de vos Élus posées aux représentants de l'État et d'ADOMA, j'ai considéré l'impérieuse nécessité que les citoyens Créchois soient tenus informés de cette décision venant de Paris et de ses conséquences sociales et économiques pour notre Commune. C'est pourquoi j'ai décidé de réunir le Conseil Municipal le **lundi 10 juillet prochain, à 20 h 30, à la salle de l'Hélianthe**. Il s'agit d'une séance publique d'information, à laquelle participeront le Préfet des Deux-Sèvres et le représentant de la société ADOMA. Après les questions des Élus, je donnerai la parole au public présent dans la salle, avant que le Conseil Municipal prenne une délibération à ce sujet.

Philippe MATHIS, Maire de LA CRÈCHE

Top départ des travaux au collège Jean Vilar

Le lundi 19 juin 2017 a marqué le lancement des travaux au collège Jean Vilar, suite à la délivrance du permis de construire par le Maire en octobre dernier. La démolition d'un mur existant et la pose de la première pierre s'est faite en présence de Gilbert Favreau, Président du Conseil Départemental des Deux-Sèvres, Franck Picaud, Directeur académique des services de l'Éducation nationale, Frédéric Chappe, Principal du collège Jean Vilar et Philippe Mathis, Maire. Étaient également présents Alain Choucq, Directeur de l'éco gestion des bâtiments du Département, Brice Kolher, Architecte du cabinet Triade, Rose-Marie Nieto, Vice-présidente du Conseil Départemental en charge de l'éducation, Hélène Havette, Marie-Pierre Missioux, Conseillères Départementales, Léopold Moreau, Maire de Saint-Maixent-l'École, ainsi que des professeurs et les entreprises intervenant sur le chantier et notamment l'entreprise locale Eiffage, chargée de l'aménagement des plateformes. Les effectifs du collège, en constante augmentation, entraînent l'agrandissement des locaux. Ce n'est pas sans émotion que Frédéric Chappe a entamé son discours, car s'il inaugure la pose de la première pierre, il ne verra pas celle de la dernière, puisque muté dans un autre collège du Département. Les travaux consisteront en la construction de 6 salles de classes supplémentaires, l'agrandissement de la salle des professeurs et des cuisines, le reconditionnement du réfectoire et l'aménagement des salles de sciences, pour un budget de 1,7 M€ HT et sur une durée de 2 ans. L'objectif de cet aménagement est «*d'offrir aux collégiens un accueil répondant à leurs besoins*» appuie Gilbert Favreau. Ce dernier précise qu'un budget de 58 M€ est engagé pour la modernisation et la restructuration des collèges du Département, ce qui participe à l'excellence du territoire et à sa dynamique.





Subventions attribuées

- Conseil Départemental :
 - Soutien à l'enseignement artistique : 1500 €
- Caisse d'allocations familiales :
 - Ateliers de motricité Ribambelle (fonctionnement) : 8 914 €
 - Ateliers de motricité Ribambelle (investissement) : 8 925 €
 - Prestation de services Ribambelle 2017 : 193 001 €

Subventions versées

- État :
 - Organisation des élections présidentielles : 1291 €
- Caisse d'allocations familiales :
 - Prestation de services Ribambelle (solde 2016) : 37 175 €
 - Prestation de services RAMi (solde 2016) : 3 256 €
 - Prestation de services Ribambelle (acompte 2017) : 135 101 €
 - MSA :
 - Prestation de services Ribambelle : 6 464 €

Subventions 2017 attribuées aux associations Créchoises : 71 000 € dont...

Associations sportives	- Rocs Family	> 300 €	- K'Danse	> 1000 €
	- ACTC amicale cyclo Créchois	> 300 €	- La Chavanaise	> 140 €
	- La Gaule Créchoise	> 400 €	- Nautic club Créchois	> 600 €
	- Envolée Créchoise	> 1000 €	- Nordic club Créchois	> 700 €
	- Amicale des secouristes Créchois	> 1350 €	- Pétanque Créchoise	> 700 €
	- Amicale des sapeurs-pompiers	> 500 €	- Roller Créchois	> 1800 €
	- Association sportive collège J. Vilar	> 300 €	- SEP Tennis de table	> 1000 €
	- Club badminton Créchois	> 400 €	- Spiridon Créchois	> 1200 €
	- La Flèche Créchoise	> 1200 €	- Tennis club La Crèche	> 1600 €
	- Entente Chauray/La Crèche hand	> 1800 €	- Tir «en avant»	> 450 €
	- Gym volontaire	> 310 €	- Union sportive Créchoise	> 1500 €
	- Groupement jeunes Vallées 2 Sèvres	> 1300 €	- Volley ball Créchois	> 300 €
	- Judo club Créchois	> 814 €	- ACCA (chasse)	> 210 €
	TOTAL			21174 €

**Prochains Conseils Municipaux : lundi 10 juillet à 20h30 (salle de l'Hélianthe)
jeudi 21 septembre à 20h30 (Hôtel de Ville)**

Retrouvez l'ensemble des délibérations, consultez les comptes rendus et procès verbaux des précédents Conseils municipaux sur le site internet : www.ville-lacreche.fr, rubrique «Conseils municipaux»

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour La Crèche»

Marché en fête....attention à votre sécurité !

La commune organise tous les mois des marchés en fête, moment convivial et rassembleur, par contre pour la sécurité des Créchois il y a danger !!

En effet aucune sécurité n'était définie pour permettre aux riverains de quitter le marché sereinement. Ils étaient obligés de longer le grand tivoli (vide ???) et donc de marcher sur la route pour regagner leur véhicule garé sur le parking situé derrière le monument aux morts.

Heureusement aucun incident n'est à déplorer...

Encore de la sécurité

Bravo aux associations qui organisent des manifestations qui rassemblent du public Mais que dire du **stationnement** un peu sauvage aux abords du stade Groussard !!!

On mesure rapidement les limites du stationnement dans le centre bourg.

Voirie

Les habitants du lotissement chemin de Miséré sont heureux de pouvoir enfin disposer d'une voirie digne de ce nom ; par ailleurs le nouveau lotissement « des Grelets » est en cours d'aménagement pour une longue période.

Personnel : des changements

Dans le monde du sport, c'est la période du « Mercato » ; A la mairie de La Crèche, les changements sont fréquents et conséquents...

Cette fois-ci, il s'agit du départ du Directeur Général des Services, Laurent George, qui

après seulement 3 ans, nous quitte pour une autre collectivité. Nous lui souhaitons bon vent !

Autres départs importants

Le principal du collège Jean Vilar, Frédéric Chappe et le conseiller principal d'éducation Xavier Gibouin poursuivront, à la rentrée prochaine, leur carrière dans d'autres lieux.

Nous les saluons chaleureusement pour le travail accompli, leur implication et leur dévouement pour l'ensemble de la communauté éducative. Merci aussi pour les excellentes relations que nous avons pu avoir avec eux .

Piscine : encore 3 ans !!!

Voici venue la douce torpeur de l'été. Les enfants, les adultes aussi, profitent de la piscine municipale toujours en activité.

Son accès est simple et ses tarifs sont attractifs. Une occupation estivale idéale. Profitez-en ! **Dans 3 ans, c'est fini.** Sans bruit, sa disparition est prévue pour 2020.

La piscine couverte intercommunale ne pourra pas la remplacer.

La communauté de communes en chiffres

Augmentation des impôts : **+6%**

Augmentation indemnité Président : **+61%**

Sans commentaires !!!

Elections législatives :

Fort taux d'abstention. Nous souhaitons la meilleure réussite pour ce nouveau mandat à notre députée Delphine Batho.

Bon été et bonnes vacances à tous

À votre écoute : E.Blyweert, C.Busserolle, S.Giraud, C.Héraud, O.Proust, A.Val

Liste «Citoyens, plus proches de vous»

ÉGALITÉ, POUR QUI ? : régulièrement les réunions publiques et municipales sont ponctuées de **réflexions désobligeantes** de M. Le Maire sur le passé de mes partenaires de l'opposition. Pourtant, dans le conseil majoritaire de 1995 à 2001, siégeait l'un des proches collaborateurs **actuels** de M. MATHIS. Il a participé en **1997/98** à l'emprunt de la B. DEXIA, pour financer l' Hélianthe, au taux excessif de 6%!!!, d'une durée de 30 ans, cette lourde faute **pèsera** sur le budget pendant encore **10 ans**, à raison de 70 000 € / an (hors déficit des frais de fonctionnement).

L'erreur est humaine pour tous : l'élégance serait que M. Le Maire cesse de rudoyer, sur des actes d'hier, des élus du camp opposé au sien qui a aussi ses faiblesses.

BUDGET 2017 : sans augmenter les impôts, avec d'autres économies relevées et les dépenses inutiles expliquées dans l'édito de juin, **deux emplois suppl.** aux espaces verts, éventuellement d'avril à octobre, seraient possibles, et des villages enfin propres !!!

COLLÈGE JEAN VILAR : outre l'agrandissement des locaux qui deviendront obsolètes dans 3/4ans, la traversée de l'ave de Paris, aux heures de pointe, des élèves déposés au champ de foire, promet l'accentuation des bouchons... et la sécurité à maîtriser chez les ados ?

DÉPART : notre D.G.S. nous quitte. **Merci** pour sa gentillesse, sa dévotion au travail... souhaitons lui "bon vent", bonne santé et bonne réussite.

C. LEVAIN

Une 2^{ème} borne de recharge pour les véhicules électriques mise en service

Samedi 17 juin, sur le parking Musu situé avenue de Paris et à côté de la médiathèque, les élus municipaux ont inauguré une nouvelle borne de recharge accélérée pour véhicules électriques et hybrides. Il revenait à Hélène Havette, Conseillère départementale en présence de Claude Lavault Vice-Président du Sieds et Philippe Mathis, Maire, d'activer la mise en service de cette borne. Claude Boisson, Directeur des relations avec les collectivités à Séolis et des élus municipaux participaient à cette manifestation. Le Sieds a prévu le déploiement de 100 bornes de recharge réparties sur environ 80 Communes dans les Deux Sèvres. Cette nouvelle borne du réseau Alterbase permet de recharger en même temps 2 véhicules pour un coût minime. Cette installation a coûté 11130 €, financée à 80 % par des

subventions de l'Ademe, la nouvelle Région, le Sieds, le reste à charge de la Commune est de 2226 €. Cette nouvelle borne s'ajoute à celle installée sur le parking de la gare en décembre 2015. Désormais avec ces 2 bornes idéalement situées en centre bourg, 4 véhicules électriques pourront être simultanément rechargés.



Minibus du marché

La Mairie met gracieusement à disposition des personnes âgées un minibus pour les conduire au marché de La Crèche, chaque mardi matin. Le départ, directement du domicile de la personne, s'effectue à partir de 10 h, pour une arrivée aux halles pour 10 h 30. La conductrice attend que les passagers fassent tranquillement leur marché, puis les reconduit devant leur porte. Pour profiter gratuitement de ce service, il suffit de s'inscrire auprès de la Mairie, au 05 49 25 50 54.

Dispositif anti-canicule

Il est toujours possible de s'inscrire au dispositif activé par la Ville jusqu'au 31 août. Formulaire d'inscription disponible à l'accueil de la Mairie ou en téléchargement sur le site www.ville-lacrecche.fr.



Arrêté portant limitation des usages de l'eau

Depuis le 19 juin, le Préfet des Deux-Sèvres a pris un arrêté visant à limiter les usages de l'eau «domestiques et secondaires» pour faire face à un risque de pénurie dans l'ensemble du département. Sont interdits les prélèvements :

- pour le lavage des véhicules
 - pour le lavage des bâtiments et voiries
 - pour l'alimentation des fontaines et jets d'eau en l'absence d'un dispositif de recyclage de l'eau
 - pour le remplissage des piscines
- Sont par ailleurs interdits, entre 10 h et 19 h, les prélèvements :
- pour l'arrosage des espaces verts publics et privés
 - pour l'arrosage des potagers
 - pour l'arrosage des terrains de golf et de sport

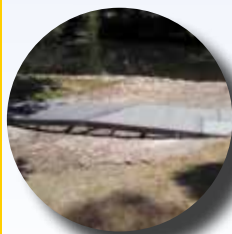


INFO TRAVAUX

INFO TRAVAUX

Mobilier urbain

Les bancs et les tables de pique-nique installés sur le territoire communal sont en cours de vérification et de nettoyage par les services techniques. Dans les toutes prochaines semaines, 4 nouvelles tables de pique-nique achetées par la Commune au Lycée Polyvalent de Saint-Maixent-l'École seront installées à différents endroits pour le plus grand plaisir des habitants des quartiers et des promeneurs. De nouvelles poubelles ont également été ajoutées ou remplacées en Ville. Enfin, la touche finale a été apportée aux travaux de réaménagement de la rue des Diligences. Bancs et poubelles sont désormais en place.



Une passerelle pour piétons

Réalisée par les services techniques, elle a été installée à Candé en bord de Sèvre. Si celle-ci n'est pas utilisée en période sèche, elle permettra aux nombreux promeneurs des bords de la rivière de continuer leur marche en période humide et de pouvoir franchir sans difficulté ce petit bras d'écoulement de la Sèvre. Elle sera peinte prochainement.

Fleurissement de la Commune

Les plantes d'été ont été mises en place dans les massifs et jardinières de la Ville. Un petit air de Mexique cette année avec des plantes peu gourmandes en eau : euphorbes, phoenix, yuccas, lavandes, pourpiers, sedums, pennisetum et aloe vera. Un paillage végétal complète l'aspect moderne et esthétique et a également l'avantage de garder la fraîcheur et de réduire les arrosages.



Nouvelle tondeuse autoportée

Une nouvelle tondeuse a été livrée au service Espaces Verts de la Ville. Elle remplace l'ancienne, âgée de 12 ans, qui donnait des signes évidents d'usure. Ce nouveau matériel a coûté 33 000 € au budget municipal et permettra de mieux entretenir les dizaines d'hectares d'espaces verts de notre Commune.

Lotissements

L'un commence...

Les travaux de viabilisation du futur lotissement des Petites Côtes à Ruffigny viennent de débuter. Ils sont réalisés pour le compte de la société CII de Poitiers et permettront au final la vente de 51 parcelles viabilisées. La 1^{ère} tranche de ce lotissement comprendra 27 parcelles. SARL CII-211 faubourg du Pont-Neuf-86000 POITIERS. Tél. : 05 49 00 00 99. + d'infos : www.ciipoitiers.fr



L'autre se termine...

Les 24 nouvelles familles installées dans le lotissement du Clos du Parc à Miseré doivent apprécier ces travaux de finition des voies. La vente des parcelles sur ce lotissement aménagé par Immobilier Concept a débuté fin 2013 et les 2 dernières maisons sont construites. Suivront ensuite la pose de l'éclairage public, les plantations d'arbustes à l'automne et enfin, la Ville réalisera sur l'espace public de 800 m² situé au fond du lotissement, un espace de détente comprenant un terrain de pétanque, table de pique nique - barbecue et la plantation d'arbres fruitiers.



✦ Voirie

- Travaux de point à temps sur les voies communales par l'entreprise Eiffage de La Crèche. Coût pour la Commune : 10 000 €.

- Remise en état de trottoirs et de chaussées par Eiffage pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales : rue de Barilleau, Drahé et Ruffigny.

EN BREF ET EN IMAGES !



Samedi 20 mai : fête du printemps au Coteau de Breloux

Un pirate fort sympathique invitait les petits aventuriers à une chasse aux énigmes au travers du jardin, avant de leur permettre de confectionner un mini hôtel à insectes, fièrement rapporté à la maison. De nombreuses activités ont rythmé la journée. Un ciel clément,

de beaux achats de plants, fruits et légumes, mobilier de jardin ainsi qu'une trentaine de nouvelles adhésions ont comblé les «jardiniers». Rendez-vous tout le long de la saison y compris le samedi matin, et le 14 octobre prochain pour la fête d'Automne !

Dimanche 28 mai : vide-grenier de la FNACA

Sous un magnifique soleil, plus de 200 exposants s'étaient rassemblés dimanche 28 mai au stade Groussard, à l'occasion du vide-grenier organisé par la FNACA. Une vraie réussite pour l'association des anciens combattants présidée par Marc Ingrand !



Samedi 10 juin : succès de la ronde des lavoirs

Plus de 1560 participants avaient répondu à l'invitation de l'USC et se sont élancés sur le parcours tracé de 13 km. Ils ont emprunté



les nombreux chemins leur permettant de découvrir les endroits typiques de notre territoire. Bravo au responsable de cette marche, Yves Vergne, aux 120 bénévoles qui ont assuré la logistique et aux services techniques de la Ville pour leur aide matérielle. Rendez-vous pour la prochaine édition 2018 !

10 & 11 juin : K'Danse a joué Roméo & Juliette

Le gala de fin d'année de K'Danse s'est déroulé à l'Hélianthe. La 1^{ère} partie (classique et contemporain) avait pour thème central «Roméo et Juliette», tandis que la 2^{ème} partie était consacrée au jazz et hip hop. Près de 700 spectateurs lors des 2 représentations. Un grand succès cette année encore pour K'Danse qui fête ses 31 ans d'existence.



Credit photo : R. Dupret

Dimanche 18 juin : championnat départemental de natation

Le Nautic Créchois a reçu le championnat départemental 79 de natation sportive à la piscine intercommunale de La Crèche. Près de 190 nageurs ont fait le déplacement dont certains pour se qualifier aux championnats régionaux prochains. Toutes les distances disputées du 50 m au 1500 m nage libre en passant par le dos, brasse, papillon et 4 nages. 6 clubs Deux-Sévriens étaient représentés. Bravo au Nautic club pour l'organisation de cet événement de taille !



Samedi 17 juin : gala du judo club Créchois

Cette manifestation a clôturé la saison écoluée par un moment de convivialité avec le club au grand complet, fort de ses 125 licenciés. Après un spectacle chorégraphié et mis en scène par l'entraîneur Aurélien Claux, l'association a présenté une nouvelle discipline, le taïso. Ce fut aussi l'occasion de féliciter et d'applaudir les judokas ayant réussi leur passage de ceinture. La Municipalité félicite tous les membres pour leurs résultats obtenus tout au long de la saison, ainsi que les dirigeants du club et leur Président Stéphane Dieumegard.



Samedi 17 juin : 1^{er} gala de l'Envolée Créchoise

C'est au Gymnase de Chantoiseau que l'association l'Envolée Créchoise avait convié toutes les familles des gymnastes pour leur premier gala. Toutes les sections se sont succédé pour présenter leur travail. Le thème retenu était les prénoms en chansons.

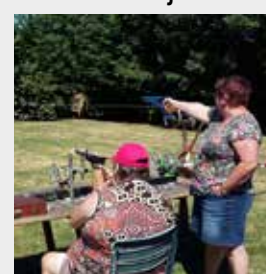
Un grand bravo aux gymnastes, au bureau, aux bénévoles et à l'entraîneur pour cet après-midi très réussi.

Samedi 17 juin : coupe des Deux-Sèvres de hand ball

L'entente Chauray La Crèche Handball a atteint ses objectifs de développement ! L'équipe de pré-nationale termine à la 3^{ème} place, les équipes seniors féminines 2 et 3 terminent 5^{ème} et 3^{ème} de leur championnat. Chez les jeunes, on note une participation aux 4 finales 13 et 15 ans de la Coupe des Deux-Sèvres. La Municipalité félicite le club, les dirigeants, entraîneurs et joueurs.



Dimanche 18 juin : concours inter-club de tir



Lors de cette compétition associant adresse et convivialité, les tireurs se sont affrontés sur les pas de tir installés près de la salle de quartier de Chavagné. De nouveaux adhérents seraient les bienvenus dans le club qui, avec plus d'un siècle d'existence, est le plus ancien de la Commune.

Le Carnet



Naissance

30 mai : Enora LIBNER



Mariages

3 juin : Julie PINEAU & Guillaume LACROIX
17 juin : Christelle DROGUET & Thierry RIMBAUD
24 juin : Sandrine FAVRELIÈRE & David LHOMMEDET



Décès

24 mai : Colette BRANGER 73 ans
2 juin : Pierre CHALET 85 ans
2 juin : Christian VEILLON 69 ans



Chorale des collèges du sud Deux-Sèvres

Mardi 30 mai 2017 avait lieu à l'Hélianthe la 30^{ème} Rencontre chorales des collèges du Sud Deux-Sèvres. Pas moins de 200 élèves des collèges Jean Vilar de La Crèche, François Rabelais et du Lycée Jean Macé de Niort ont interprété une bonne quinzaine de chants issus du répertoire de ces 30 années écoulées. Ce programme était ponctué de sketches joués par des élèves de 4^{ème} du collège Jean Vilar et travaillés dans le cadre d'un EPI, Enseignement Pratique Interdisciplinaire. Sur certains morceaux, deux élèves très talentueux sont venus danser complétant ainsi l'intérêt du spectacle.

Les choristes étaient dirigés par des professeurs de musique et accompagnés par un groupe de musiciens professionnels dont Thierry Mètreau, professeur à l'école municipale de musique. Les danseurs étaient, quant à eux, dirigés par Maxime Delon, danseur professionnel.

La soirée s'est terminée par le rappel d'anciens choristes ayant quitté le collège et qui ont entonné, aux côtés de leurs cadets, deux chants dont l'un particulièrement apprécié, un chant africain accompagné d'une vingtaine de djembés.

Pour l'anniversaire de ses 30 ans, la chorale des collèges a offert, à un public enthousiasmé, un spectacle de très bonne qualité, teinté de bonne humeur et de fraîcheur, nous prouvant s'il en est besoin que la musique et le chant procurent énormément d'émotion et de plaisir.



Visite de M^{gr} Pascal Wintzer à l'Hôtel de Ville

M^{gr} Wintzer, Archevêque de Poitiers est venu rendre visite à Philippe Mathis, Maire, samedi 27 mai à l'heure du café. L'occasion pour l'Archevêque accompagné de Jérôme de La Roulière, curé de la paroisse, d'évoquer, avec les élus, de nombreux sujets :



l'évolution démographique de la Commune, l'emploi, les activités économiques, les projets d'investissements et les différents aménagements prévus dans le bâtiment communal de l'église cette année. Le Maire a aussi rappelé le projet de réfection de l'orgue de l'église qui sera une priorité en 2018, en soulignant que la somme déjà récoltée s'élevait à 5400 € et que la campagne de dons se poursuivait auprès de la Fondation du patrimoine. Renseignements : fondation-patrimoine.org/45451.

Commémoration de l'appel du 18 juin

Ce dimanche de 2^{ème} tour des élections législatives, était également l'occasion de se rendre au monument aux morts pour commémorer le 77^{ème} anniversaire de l'appel à la résistance du Général de Gaulle. Prononcé le 18 juin 1940 sur les ondes de la BBC depuis Londres, il appelait à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi. Après la lecture du texte de l'appel par Marc Ingrand (Président de la FNACA) au nom des anciens combattants, le Maire, Philippe Mathis, a procédé à la lecture du message de Madame la Ministre des Armées, qui rend hommage au chef de la France Libre qui a su si bien incarner «*la voix de la Liberté, celle qui inspire tous les peuples que l'on méprise ou que l'on réprime*». Des dépôts de gerbes par Hélène Havette, Conseillère Départementale, Marc Ingrand et un représentant de l'UDCR, par le 1^{er} magistrat, le Général Seara et le



Lieutenant-Colonel Hoarau ont suivi le Chant des partisans. Des élus du Conseil Municipal des Jeunes ont déposé des bouquets, avant une minute de silence et la Marseillaise.



Côté cinéma... «L'éveil de la permaculture»

Une soixantaine de personnes ont assisté vendredi 2 juin à la projection du documentaire d'Adrien Bellay. La séance était suivie d'un échange avec Guillaume et Lydie Bichon, de la ferme de la Mantellerie à Saint-Pompain. Fabienne et Marie-France, de l'association Colibris 79, ont quant à elles présenté les ateliers de jardinage «Les Copinambours». La permaculture est un système inspiré du fonctionnement de la nature. Permaculture signifiait, à l'origine, agriculture permanente, puis le concept s'est élargi pour devenir culture permanente, dans le sens de durable.

Médaille de la famille à Marie-Angélique Cerisier



Samedi 27 mai à l'Hôtel de Ville, le Maire a remis à Marie-Angélique Cerisier, en présence de sa famille et d'élus municipaux, la médaille de la famille Française décernée par le Préfet des Deux-Sèvres. Le 1^{er} Magistrat a retracé le parcours personnel de l'intéressée depuis

son arrivée en 1986 à Boisragon et son engagement notamment dans les conseils de l'école maternelle, de Boisragon, du collège Jean Vilar et du lycée de Saint-Maixent-l'École. De même, son engagement en qualité de membre fondateur et d'entraîneur de la Flèche Créchoise pendant plusieurs années, a été souligné. Cette maman méritante, qui a élevé avec son mari 4 enfants, membres aussi de nombreuses associations locales dans le domaine du sport et de la culture, a été mise à l'honneur et félicitée. Le Maire après avoir épinglé la médaille, lui a remis un bouquet de fleurs ainsi que l'ouvrage sur la Commune édité l'an passé par l'association Festi'Crèche.

Fête des mères à l'Ehpad et à la résidence du Bourdet

Dimanche 28 mai, juste avant midi, pour marquer la fête des mères, Jérôme Varennes, Adjoint au Maire chargé des affaires sociales, Gilbert Bourdet, doyen du Conseil municipal et Philippe Mathis, Maire, ont distribué à chaque dame pensionnaire de l'Ehpad des Rives de Sèvre, une rose blanche. Le personnel féminin de la maison de retraite présent ce dimanche a également été honoré. Enfin, la distribution de roses s'est achevée à la nouvelle résidence du Bourdet – ouverte en juillet 2016 – et chaque résidente a reçu une fleur. Cette attention a été appréciée de tous.



Balades des clés du bien-vivre à La Crèche

Mardi 13 Juin, l'association gérontologique Sud Deux-Sèvres a organisé à la salle de l'Hélianthe, son action annuelle de prévention santé en direction des seniors, intitulée «les balades des clés du bien vivre». Ainsi depuis 2012, un lieu différent est choisi pour cette rencontre. Cette action répond à plusieurs besoins identifiés aussi bien au niveau national qu'au niveau local. La promotion de l'activité physique, la valorisation de la qualité nutritionnelle et la préservation de la mémoire sont des priorités inscrites dans les politiques de santé publique. Plus d'une centaine de personnes ont ainsi participé aux balades en calèche et visité l'espace de convivialité. Mme Mureau, Présidente de la nouvelle association de gérontologie et des CLIC Sud Deux Sèvres et M. Eprinchard, son Vice-Président étaient présents tout au long de cette journée d'animations ainsi que les représentants des partenaires associés. Philippe Mathis, Maire, est venu saluer l'ensemble des participants et a félicité les organisateurs et les bénévoles avant de les inviter à participer au jus de fruits d'honneur offert par la Municipalité.

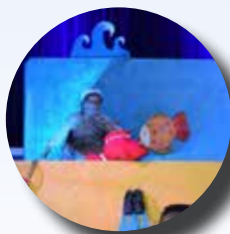


Marchés en fête

Le parvis des halles était couvert de fleurs pour fêter les mamans dimanche 28 mai. Chantal et Dominique les 2 fleuristes habituelles du marché dominical ont proposé leurs plus beaux bouquets, compositions florales et fleurs coupées pour satisfaire les visiteurs. Par ailleurs, c'est sous un soleil de plomb, mais

protégée par un tivoi, que l'équipe municipale a offert une plante fleurie à chaque maman. Les visiteurs ont également pu découvrir les nouveaux commerçants présents sous les halles, venus élargir la gamme de produits alimentaires et de plaisirs d'offrir.

Puis, pour le dernier rendez-vous de la saison, dimanche 11 juin, c'est un vent de nostalgie qui a soufflé sur le marché Créchois. Une quinzaine de motos anciennes, datant pour l'une d'entre elles de 1930, ont été exposées. Curieux ou passionnés sont venus échanger avec Jean-Pierre de l'entreprise Créchoise «Mec'Atelier» et Jacky responsable d'une entreprise de recyclage, tous deux amoureux des vieilles deux-roues. L'équipe municipale d'animation des marchés en fête, menée par Fabienne Rita-Chedozeau, Conseillère municipale déléguée au commerce et à l'artisanat, avait orchestré une série de tirages au sort tout au long de la matinée. De nombreux lots mis en jeu par les commerçants des halles ont été remportés. Rendez-vous à la rentrée pour les prochains marchés en fête !



Succès pour «Bubulle» et ses amis !

Les assistantes maternelles des Communes partenaires du Relais des assistants maternels intercommunal (RAMi) ont présenté vendredi 16 juin 2017 à la salle des fêtes de François un spectacle à destination des enfants, des parents employeurs et de toutes

les assistantes maternelles des Communes qui s'intitulait «Bubulle dans tous ses états» : un spectacle de marionnettes, pensé, écrit et joué par 10 assistantes maternelles. La soirée s'est poursuivie avec une exposition sur la vie du RAMi, des échanges et une collation offerte par la Municipalité de François.

Réunions de quartiers

La Municipalité avait convié les habitants à 3 réunions d'informations et d'échanges sur le bilan à mi-mandat, les 31 mai, 14 et 23 juin. Ont été abordés de très nombreux sujets dont les finances, les réalisations depuis 2014 dans tous les domaines (voirie, environnement, sécurité, scolaire, vie associative, culturel, sportif, communication, ...), le budget primitif et les projets 2017. Les élus ont également répondu à toutes les questions d'un public très attentif.

Les CM2 du bourg en visite à la Mairie

Mercredi 7 juin en matinée, une quarantaine d'élèves de CM2 de l'école François Airault sont venus à l'Hôtel de Ville pour une matinée orientée vers la citoyenneté. Après un petit film sur le rôle des élus, le Maire, Philippe Mathis et son Adjointe chargée des écoles, Hélène Havette, leur ont expliqué le fonctionnement d'une Commune et du Conseil Municipal. De nombreuses questions ont été posées par les jeunes qui avaient préparé leur visite avec leurs enseignantes, Mmes Nédélec et Boutet.



L'eau à l'honneur à la maternelle

Cette année encore la fête de l'école maternelle a tenu toutes ses promesses. Les élèves ont dansé «au fil de l'eau» sous la direction de l'équipe enseignante. Les parents bénévoles ont permis aux enfants de participer à de nombreux jeux et à tous de se restaurer. La fête s'est tenue en présence de plusieurs élus dont Hélène Havette, Adjointe au Maire en charge des écoles et de la petite enfance et Conseillère Départementale.



Auditions de l'école de musique

Vendredi 16 juin, parents et amis s'étaient ainsi déplacés nombreux pour venir écouter les élèves à l'Hélianthe pour l'audition de fin d'année de l'école de musique municipale : un véritable show où les instruments s'associent le temps d'une soirée pour former des groupes. Le répertoire était varié mêlant musique classique, musique traditionnelle et morceaux plus contemporains. Bravo à l'école, à ses professeurs et élèves !



2^{èmes} Coubertinades

Lundi 19 juin, sur le stade Groussard, se sont déroulées les Coubertinades 2017 avec les élèves des écoles primaires. Les jeux concoctés par Thierry Meunier, responsable du service municipal des sports, ont été mis en place par les enseignants et les parents bénévoles dès 8 h. Relais, tir à la corde, chorégraphies ... permettaient aux enfants de CE2, CM1 et CM2 des écoles du bourg, de Boisragon et de Chavagné de s'amuser et de se mesurer. Le relais d'eau remportait tous les suffrages lors de cette journée très chaude. Un pique-nique bien mérité clôturait cette matinée de rencontre entre écoles Créchoises.



Une nouvelle entreprise à La Crèche !

La société Gauthier Transports est une entreprise familiale qui a fêté ses 70 ans. En mai 2017, Daniel Jollit, Président de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et Philippe Mathis, 1er Vice-Président, ont été reçus par Vincent Gauthier, le PDG de la société qui représente également la troisième génération de chef d'entreprise. Les Transports Gauthier sont nouvellement installés sur la Commune de La Crèche. C'est au centre routier que l'entreprise a trouvé un bâtiment de 2 500 m², qui répondait à ses besoins et qu'elle connaissait déjà grâce aux relations professionnelles qu'elle entretenait avec l'entreprise voisine STEF Transport.



L'activité de cette société repose sur le transport frigorifique, alimentaire et industriel ainsi que sur la logistique et le stockage. L'entreprise s'est d'abord développée en Dordogne jusqu'à la reprise de l'activité des transports Genty. Ce rachat lui a permis de distribuer directement les départements de Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de Vendée et de la Vienne. C'est à partir des années 1990 que l'entreprise s'est tournée vers une clientèle à vocation alimentaire, représentant aujourd'hui 70 % de son chiffre d'affaires. L'entreprise travaille notamment avec les groupes Lu (Kraft), Danone (Bledina) et la société de biscuits Saint Michel.

La société Gauthier Transports possède 90 véhicules, emploie 138 salariés (dont une quinzaine à La Crèche) et réalise 15 M€ de chiffre d'affaires (dont la moitié est constituée de l'activité froid).

La déchetterie des Groies Perron



Un pot de peinture, une pile, une batterie, de vieux meubles, un appareil électrique, ... tous ces déchets doivent être déposés en déchetterie. La déchetterie située dans la zone artisanale les Groies Perron à la Crèche (près de l'ECF), est gérée par le

Syndicat Mixte à la Carte (SMC). Cette déchetterie innovante apporte un maximum de solutions à la valorisation des déchets. Chaque jour, des usagers particuliers ou professionnels viennent y déposer leurs déchets, en respectant des consignes de tri précises. Carte gratuite d'accès : pour accéder à la déchetterie, les particuliers et les professionnels doivent présenter leur carte à la borne d'entrée. La demande de carte se fait auprès du SMC, sur présentation de la redevance des ordures ménagères. Pour les nouveaux arrivants, un justificatif de domiciliation est à demander en mairie. **Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Renseignements : www.smc79.fr**

Inauguration à la station d'épuration

Animation jeudi 22 juin en soirée sur le site de la station d'épuration de Breiloux. En effet, après plusieurs mois de travaux, l'interconnexion des stations d'épuration de la Commune et de la Communauté de Communes est totalement opérationnelle. Comme l'a souligné Régis Billerot, Président du Conseil d'exploitation de la régie assainissement, «*en 2015 lors du transfert de la compétence assainissement à la Communauté de communes, la station de La Crèche, d'une capacité de 3000 équivalents habitants, était en surcharge et celle de la Communauté, d'une capacité elle aussi de 3000 équivalents habitants, était en sous charge*». Après des travaux pour un montant TTC de 739 000 €, financés par la Communauté de Communes et subventionnés à hauteur de 60 % par l'agence de l'eau Loire Bretagne, cette interconnexion, dotée des dernières technologies et d'automatisme, permet aujourd'hui de traiter les eaux usées de 6 600 équivalents habitants, avec un débit de référence de 2200 m³ par jour. Pour Daniel Jollit, Président de la Communauté de Communes, «*cet ouvrage accompagne le développement urbain et économique de la Commune et du territoire*». Il a souligné à cette occasion «*que les conditions de travail et de sécurité des agents de la régie assainissement avaient été particulièrement prises en compte et a évoqué les futures compétences de la Communauté : la gestion des milieux aquatiques, de l'eau potable, la prévention des inondations, la gestion des eaux pluviales. Bref, tout le cycle de l'eau !*» Quant au Maire, Philippe Mathis, qui a remercié tous les acteurs de la réussite de cette opération : élus, entreprises locales, partenaires financiers, agents de la régie, il a «*constaté avec plaisir cette collaboration main dans la main entre la Commune et la Communauté de Communes*». Il a aussi confirmé le lancement très prochain sur La Crèche, d'un indispensable programme de réhabilitation des réseaux d'assainissement en Ville et sur les zones économiques. En 3 ans, la Communauté de Communes aura investi 1,8 M€ pour améliorer le traitement des eaux usées sur La Crèche. Des opérations essentielles à la qualité de vie et à la préservation des milieux naturels !



Samedi 22 juillet
Ladji Diallo
À 15 h 30
Rendez-vous
à la médiathèque



Médiathèque intercommunale

Horaires d'été du 11 juillet au 2 septembre
Mardi & vendredi 11 h-12 h et 14 h-16 h / Mercredi 11 h-16 h 30 / Jeudi 14 h-16 h 30 / Samedi 9 h 30-12 h 30
Fermeture du 31 juillet au 21 août 2017 inclus.



Mail : mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr

Site : <http://www.cc-hautvaldesevre.fr>

Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

1, rue des Écoles 79260 LA CRÈCHE - Tél. 05 49 05 36 09

Cet été dans votre médiathèque :

À l'occasion du 25^{ème} anniversaire, les bibliothécaires ont préparé des pochettes surprises pour le public adulte et des ateliers « fête du monde » pour les enfants de 3 à 10 ans (nombre de places limité, sur inscription) :

- le mercredi 19 juillet à 10 h 30 : Atelier fête du Soleil autour de l'Afrique
- le mercredi 30 août à 10 h 30 : Atelier fête de l'Océan autour de l'Océanie

Un nom pour la médiathèque de La Crèche :

Dès juillet, venez voter pour le futur nom de la médiathèque de La Crèche qui sera dévoilé lors la journée anniversaire le 16 septembre prochain.

AGENDA DE LA VILLE

Vendredi 7 juillet

Marché des producteurs de pays

Les Brangeries

À 18 h

Entrée libre

Renseignements :  Ville de La Crèche



Jeudi 3 août

Pique-nique

Organisé par le club des Aînés

Salle des halles

À 12 h

Renseignements : 05 49 04 39 47

Samedi 8 juillet

Eurochestreries Quatuor flûtes Nannerl

Église ND des Neiges

À 20 h 30

Entrée libre

Vendredi 4 août

Ciné plein-air

«L'aigle et l'enfant»

Organisé par la Municipalité

Stade Groussard

À la tombée de la nuit

Renseignements : 05 49 04 39 47

Dimanche 9 juillet

Vide-grenier / bourse auto

Organisé par la MPT La Crèche

Stade Groussard

Toute la journée

Renseignements : mptlacreche79260@gmail.com

Mercredi 30 août

Atelier «fête du monde»

Fête de l'océan autour de l'Océanie

Organisé par la médiathèque

À 10 h 30

Vendredi 14 juillet

Fête nationale

Organisée par la Municipalité

Animations gratuites

Stade Groussard

À partir de 12 h

Samedi 2 septembre

Forum des associations

Organisé par la Municipalité

Salle de l'Hélianthe

De 10 h à 18 h

Mercredi 19 juillet

Atelier «fête du monde»

Fête du soleil autour de l'Afrique

Organisé par la médiathèque

À 10 h 30

5 & 6 septembre

Inscriptions école de musique

Salle du réfectoire de Champcornu

De 17 h 30 à 19 h 30

Renseignements : 05 49 25 13 03

Samedi 22 juillet

Contes en chemins

Ladji Diallo

Organisés par la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre

Jardin de l'Hôtel de Ville

À 15 h 30

Entrée libre

Renseignements : www.cc-hautvaldesevre.fr
(rubrique culture)

14 Juillet 2017
LA CRÈCHE
Stade GROUSSARD
Dès **12h**

Représentation **RIFE** Dès **22 h 45**
Activités **ENFANTS**
Bain **MOUSSE**
Pilotage **DRONE...**
Grand feu d'**ARTIFICE**
Soirée **DANSANTE**
Restauration - Buvette

CINEMA H.G. CLOUZOT

Séances surprises
Les 12 et 13 juillet

ANASTASIA
Mercredi 12 juillet à 17h
Précédé d'un goûter et d'un jeu sur les princesses Disney

DETRUIRE TRANSFORMERS
Mercredi 12 juillet à 20h30
Jeudi 13 juillet à 20h30

